



Le combat laïque de la ligue de l'enseignement en Tunisie

C'est une contribution particulièrement originale au débat sur la "République coloniale" qu'apporte l'historien tunisien Chokri Ben Fradj avec son dernier ouvrage sur le combat laïque de la fédération tunisienne de la Ligue française de l'enseignement à l'époque du protectorat français. Loin de l'indignation anticolonialiste et plus encore du révisionnisme colonial, il illustre bien en quoi "la mission éducative de la République est au centre des préoccupations des républicains", tout en décryptant les "ambiguïtés du discours républicain démocratique" face au "rêve culturel et politique" de la colonisation.

Chokri Ben Fradj,
Un combat laïque en milieu colonial. Discours et œuvre de la fédération de Tunisie de la Ligue française de l'enseignement (1891-1955).
Préface de Jacqueline Costa-Lascoux,
Creac Histoire, L'Harmattan, 2004.

Sincèrement convaincus que l'éducation laïque était émancipatrice par essence, mais aveugles aux réalités objectives de la tutelle française sur cette "nation émergente" qu'était déjà la Tunisie, ces républicains ne virent pas la contradiction fondamentale qu'il y avait à défendre l'émancipation laïque tout en cautionnant le système colonial qu'ils percevaient comme un élément propagateur de civilisation et de progrès.

Associée au combat républicain, auxiliaire de l'école publique, animatrice d'activités périscolaires, la Ligue de l'enseignement fondée en 1866 par Jean Macé participa très tôt à l'œuvre coloniale perçue comme une entreprise généreuse destinée à propager la civilisation et la lumière parmi les "peuples encore sauvages ou attardés". Elle tint ses congrès annuels à Alger en 1887 et à Tunis en 1903. Un premier cercle de ligueurs est repérable à Tunis dès 1891, mais la fédération tunisienne de la Ligue ne se structure qu'en 1901 sous l'impulsion de son premier président, le géomètre Victor Communaux, et du résident général Stephen Pichon. L'intimité des rapports entre la ligue locale et le pouvoir colonial ne se démentira jamais, même si les ligueurs furent les promoteurs d'idées nouvelles et d'initiatives audacieuses qui ne reçurent qu'une aide morale et financière bien trop limitée, à leurs yeux, des autorités.

En dépit d'un essor initial rapide jusque dans les années vingt, la fédération tunisienne de la Ligue ne put maintenir ensuite son dynamisme en élargissant son influence et son recrutement, sauf un court moment après 1945. Le nombre des cercles tripla (18) entre 1902 et 1925 mais déclina ensuite : leur implantation recouvrait la carte des fortes densités de colons et pénétra difficilement les régions rurales, surtout méridionales. Le recrutement initial de la Ligue présentait une grande diversité et une forte mixité profes-

sionnelle avec une forte présence de fonctionnaires de toutes les administrations (y compris l'armée) et de tous les cercles de l'industrie, du commerce et des professions libérales (médecins et pharmaciens surtout). Mais, dès les années trente, se manifeste un certain recentrage sur le corps enseignant, ce qui semble traduire un rétrécissement de l'audience de la Ligue dans le pays. En fait, toute société coloniale structurée se divise sur le plan social et politique : alors que les ligueurs sont de plus en plus des enseignants radicaux, et même socialistes, ils assistent impuissants à la formation d'un "parti réactionnaire" composé des grands propriétaires fonciers, des armateurs et exportateurs et des "parasites sociaux".

La fédération tunisienne de la Ligue resta en fait une "organisation franco-française" comme le montre bien Ben Fradj. La question de l'admission des indigènes en son sein avait été posée dès 1908 et fut reposée ensuite, d'autant plus que des Juifs et des Arabes demandaient à y adhérer. Il fallut attendre le début des années vingt pour voir une timide ouverture à des personnalités juives (Dr Hayat et Cohen Hadria), et la fin des années quarante pour assister à la promotion de quelques arabes (El Asmi et Maztoul). Le vice-président Henri Bec eut beau dénoncer dès 1908 les réticences de ceux qui se retranchaient derrière les statuts n'admettant que des citoyens français et formuler le vœu que "*tous les indigènes, arabes et israélites, protégés français, puissent faire partie de la Ligue s'ils se réclament de ses principes*", rien n'y fit : la Ligue ne sut pas attirer beaucoup de Juifs et d'Arabes, en dépit de l'attitude positive des "Jeunes Tunisiens" favorables à une éducation laïque et à la neutralité de l'État. Les ligueurs de Tunisie maintinrent en effet deux conditions à l'adhésion des "indigènes" : qu'ils soient favorables à la séparation de l'enseignement et de la religion ainsi qu'au droit à l'instruction de toutes les filles. La laïcité de l'école était affirmée comme la condition indispensable de tout progrès et la valeur première défendue par la Ligue.

C'est dire l'importance du décryptage des discours laïques, longuement cités par Ben Fradj, pour comprendre les contradictions entre les idéaux et les limites d'une "colonisation progressiste".

La colonisation, une utopie morale

Dès 1901, les ligueurs se disent inspirés par la Révolution française et affirment leur amour d'une République "*inséparable de la liberté (...) pour répandre parmi les hommes plus de vérité, plus de justice, plus d'amour, afin de préparer des lendemains meilleurs [et de procurer] le bonheur au peuple.*" La question de l'émancipation des indigènes est posée dès 1903 : les ligueurs entendent "*guider et encourager la marche des intelligences arabes vers la liberté et le progrès, car nous voulons que nos frères arabes s'engagent dans la voie que la France a déjà parcouru.*" Ces républicains affirment leur "légitime orgueil" de l'œuvre coloniale qui "*commence par donner la sécurité, le bien-être et la justice humaine à des hommes hostiles*

de par leur religion, et qu'il faut gagner par le courage, l'ascendant moral et la dignité de soi." La colonisation est bien pour eux une utopie morale. Appel est fait à l'élite de la société arabe "à laquelle il appartient de montrer le chemin à ses coreligionnaires, [et d'] apporter la lumière aux esprits qui sont restés figés dans l'ornière des premiers âges de l'Islam". Il semble

bien que ces militants laïques, polarisés par leur anticléricalisme, attribuent à la religion tous les maux de la Tunisie. Ils évitent ainsi de poser la question nationale puisqu'ils pensent que les autochtones, si divers au plan confessionnel, s'accommoderont bien d'un protectorat respectant l'existence de l'État tunisien et garantissant la paix religieuse.

Les ligueurs s'alarment pourtant des quatre obstacles auxquels se heurte la laïcité en Tunisie. Ils dénoncent tout d'abord l'influence croissante du "parti réactionnaire", exploiteur et raciste, mais aussi la forte présence des colons et travailleurs italiens, fortement encadrés par leurs prêtres et leurs écoles, puis par les hiérarques fascistes : pour ces colons aussi est patente la "confusion entre religion et nationalité". Les ligueurs s'inquiètent surtout de la "forte piété populaire en Islam", semble-t-il quelque peu exagérée, mais ils redoutent surtout le rôle des écoles coraniques qui sont de véritables entreprises de décervelage, hostiles à la raison comme à la réflexion, tuant l'intelligence aussi bien que l'imagination des enfants. Les ligueurs protestent enfin contre le caractère concordataire des Églises en Tunisie,

garanti par les conventions de 1896 entre la France et l'Italie pour les communautés italiennes, et maintenu pour les paroisses françaises par la non-application dans le protectorat de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Les écoles confessionnelles continuent à recevoir des subsides de l'État qui nuisent au développement de l'école publique. Cependant, les ligueurs sont trop dépendants des pouvoirs publics pour dénoncer fermement leurs manquements à la laïcité.

Une semblable contradiction entre l'idéal laïque et la réalité coloniale se manifeste à propos des questions scolaires. "Tous les enfants de la Tunisie à l'école laïque française" : tel est le mot d'ordre lancé en 1911. En 1909, Victor Communaux affirmait déjà clairement la mission de cette école laïque, au service de la colonisation en même temps qu'émancipatrice. "La France se doit d'assurer à tous les enfants, quelle que soit leur nationalité et quelle que soit leur religion, le minimum d'instruction primaire indis-

pensable. En venant en Tunisie, elle s'est créée d'impérieux devoirs, elle ne peut oublier que l'instruction est le premier des biens, qu'elle constitue pour l'enfant un véritable droit, qu'elle est indispensable à tous les peuples et qu'aucune civilisation n'est durable sans elle."

Un enseignement à deux vitesses

Cette obligation d'État n'est cependant pas désintéressée car elle doit conforter la présence française en Tunisie. Le but de l'enseignement des écoles publiques est de " *rapprocher moralement et intellectuellement de la France les divers éléments ethniques du pays*". Il s'agit d'abord de "*faire comprendre et aimer la France aux indigènes tout comme aux Maltais, aux Grecs, aux Italiens*". Mais au-delà, il convient de renforcer un "*état de paix et de concorde*" par la "*juxtaposition et l'interpénétration des mentalités en vue du rapprochement, lent mais assuré, des différentes populations tunisiennes*". L'école laïque française peut seule, pensent les ligueurs, permettre à "*des populations de races différentes, séparées non seulement par leur ethnicité mais encore par leurs religions, mœurs et intérêts*" de vivre ensemble dans la fraternité.

Mais comment traduire dans les faits cet idéal ? Deux conceptions de l'enseignement se heurtent dans la colonie française. L'opinion prépondérante refuse un enseignement général pour les indigènes et n'envisage qu'un enseignement strictement professionnel. Les ligueurs dénoncent ces discriminations éducatives. Mais, alors que les lycées sont ouverts aux enfants des notables locaux, ils en viennent à accepter un enseignement "adapté" avec des objectifs spécifiques pour la masse des enfants arabes. Ils acceptent la création dès 1907 d'écoles franco-arabes dispensant une courte instruction primaire en français complétée par une précoce formation professionnelle agricole ou artisanale. L'ouverture des écoles françaises aux garçons arabes paraissait impossible, sauf dans quelques villes, tant qu'un réseau complet d'écoles franco-arabes n'aurait pas été créé. Pour les "filles musulmanes", il n'est question que d'une éducation ménagère pour améliorer l'hygiène et pallier la pénurie de "servantes capables". Ainsi, même chez les plus "arabophones", le refus de l'assimilation est légitimé par le paternalisme.

Si la Ligue ne put guère accentuer l'effort scolaire officiel de l'administration, elle multiplia les initiatives pour légitimer l'œuvre coloniale. À l'origine, les ligueurs consacrèrent l'essentiel de leurs activités à des "œuvres" qui relèvent de la sociabilité coloniale traditionnelle avec de nombreux apéritifs, banquets, bals, et des fêtes et réceptions où se retrouvait toute la communauté française autour des autorités. Mais bien vite, la Ligue se singularisa par des conférences populaires sur la liberté, la tolérance, la solidarité, le progrès, visant au "rapprochement" des élites de toutes les communautés, afin de "*faire comprendre la France par ceux qui nous entourent, notre langue, notre littérature, notre histoire (...) et éclairer les intelligences pour gagner les cœurs*" (Henri Bec, 1905). La Ligue se veut la caution spiri-

tuelle et morale de la colonisation et n'hésite pas à en faire la publicité en métropole en organisant systématiquement des visites touristiques de normaux, d'instituteurs, de professeurs avec des "caravanes inter-universitaires". Pour développer cette "œuvre de rapprochement", la Ligue développe de multiples activités périscolaires. Elle initie d'abord de "petites œuvres" telles les distributions de livres et de fournitures, voire de vêtements et de chaussures, et finance des cantines scolaires et des bourses d'études pour les enfants les plus pauvres. Mais, dès 1907, elle lance le mouvement des "colonies scolaires" pour les "petits écoliers de santé débile", participant ainsi au grand mouvement hygiéniste de l'époque et accomplissant, en tant que société privée, une fonction d'État. Ben Fradj montre bien en quoi ces colonies furent le laboratoire de la découverte des "autres" et de la mixité. La "préférence nationale" au profit des petits Français pauvres s'assouplit assez vite *"sans distinction de race, sans distinction de religion, en faveur des petits protégés que la mauvaise fortune a frappé"*. Les effectifs des non-Français passèrent de 3 % en 1921 à 26 % en 1931. Mais la demande de colonies fut souvent quatre fois supérieure aux capacités d'accueil et le mouvement culmina en 1935 avec 799 enfants envoyés à la mer ou à la montagne.

Le but de l'enseignement des écoles publiques est de "rapprocher moralement et intellectuellement de la France les divers éléments ethniques du pays".

Paternalisme et spiritualisme

Les ligueurs impulsèrent de multiples activités d'éducation populaire et sportive avec les auberges de jeunesse, les Éclaireurs de France, les œuvres laïques d'éducation physique et sportive. Mais malheureusement, il est difficile de faire le bilan de l'œuvre de ces républicains progressistes, généreux et désintéressés, même si Ben Fradj dit qu'ils ont semé *"quelques graines"* qui, parmi les Tunisiens, *"fleurirent (...) notamment dans les domaines du scoutisme, des colonies de vacances et des auberges de jeunesse"*. Sans oublier l'émancipation de la femme et l'effort réel de scolarisation de la Tunisie indépendante. Cet ouvrage montre bien comment l'utopie coloniale des républicains progressistes les a fait s'aveugler sur la réalité objective de la colonisation et sur la naissance des mouvements pour l'indépendance. Au Congrès de 1903 tenu à Tunis, la Ligue multiplie les professions démocratiques et laïques : *"Nous ne sommes pas des esclavagistes (...) Nous ne voulons pas faire une œuvre d'exploitation et d'oppression des races soumises, mais une œuvre française d'émancipation et de paix. Désirer autre chose serait faillir à notre passé et à notre respect des droits de la nature humaine."* Mais elle s'illusionne sur la "tutelle bienveillante" et prône *"l'invincible ténacité des races supérieures qui tendent la main au-dessous d'elles, ne veulent pas de frères déshérités, pas plus que de frères prodigues dans l'usage des libertés accordées, mais acheminent, sans hâte dangereuse, vers l'application des prin-*

cipes immuables dont nous sommes les serviteurs.” Le paternalisme et le spiritualisme ne cesseront d’aveugler les consciences coloniales.

En 1955 encore, la fédération tunisienne se réclame d’une *“morale sociale qui cherche à sauvegarder la dignité de l’homme et à établir le maximum de justice et de fraternité [par] la reconnaissance des droits de ceux qui souffrent”*. Mais, alors qu’ils constatent l’échec de la promotion scolaire et sociale des indigènes, les ligueurs s’inquiètent de l’*“intrusion de la politique dans l’école”* et, *“loin de toutes les agitations”*, ils prétendent *“faire de l’école encore et toujours une oasis de paix”*. Parce que leur anticléricalisme leur a masqué l’affirmation de l’identité nationale tunisienne, parce qu’ils ont réduits la laïcité à la simple tolérance et à un simple code moral, parce qu’ils n’ont pas estimé que la démocratie exigeait l’égalité de traitement de tous les hommes, les républicains progressistes de la Ligue tunisienne ont confondu le processus conjoncturel de domination coloniale avec la diffusion universelle du progrès des savoirs dans le respect de la diversité des cultures.

Néanmoins, dans sa préface, la présidente de la Ligue de l’enseignement, Jacqueline Costa-Lascoux, salue la riche étude de Chokri Ben Fradj qui *“comble une lacune en faisant mieux connaître l’histoire d’une fédération départementale de la Ligue agissant en milieu colonial. Elle apporte d’utiles réflexions sur les limites d’une idéologie du progrès qui reste à la fois dynamique, inventive et, cependant, marquée par certains préjugés de l’époque.”*

Dépassant le seul prisme de la colonisation, une telle étude pionnière devrait appeler d’autres travaux de recherche sur des pans ignorés de la laïcité. ◀

